

---

**Actes de la troisième Conférence internationale sur la Francophonie économique**

*VERS UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE, VERTE ET INCLUSIVE*

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 16 – 18 mars 2022

---

**LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN AFRIQUE FRANCOPHONE :  
LE RÔLE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE**

**Manfred KOUTY**

Chargé de cours, Maître-Assistant CAMES

Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), Université de Yaounde II, Cameroun

[koutymanfred@yahoo.fr](mailto:koutymanfred@yahoo.fr)

**RÉSUMÉ** – La pandémie de Covid-19 et le ralentissement de l'économie mondiale frappent de nombreux pays africains déjà fragilisés par les effets négatifs du changement climatique. Dans un tel contexte, la transition écologique est non seulement une nécessité, mais aussi une source d'opportunités pour le développement économique de ces pays. Cependant, la réalisation de la transition écologique dans les pays africains en général et francophones en particulier fait face à un défi considérable en termes de mobilisation de financements. Alors que les banques centrales des pays développés optent de plus en plus pour le verdissement de la politique monétaire, cette option semble ne pas d'échos favorable dans les pays d'Afrique francophone. L'objectif de cette étude est donc d'analyser le rôle que peut jouer la politique monétaire dans le financement de la transition écologique dans les pays d'Afrique francophone. Après avoir passé en revue les leviers et les mécanismes de financement actuels de la transition écologique, notre étude abouti à la conclusion que la politique monétaire est une option envisageable pour assurer la transition vers une économie bas carbone et ainsi freiner les impacts des changements climatiques dans les pays d'Afrique francophone.

**Mots-clés :** transition écologique, financement, politique monétaire

*Les idées et opinions exprimées dans ce texte n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles de l'OFE ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité de ou des auteurs.*

## 1. Introduction

Dernière région du monde en développement à assurer son décollage économique, l'Afrique n'en demeure pas moins concernée par les questions environnementales. Bien au contraire, elle constitue l'une des régions du monde la plus affectée par les changements climatiques. C'est la raison pour laquelle les préoccupations environnementales sont au cœur de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA) dont le but est de bâtir une «*Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène internationale* ». En 2063, l'Afrique se veut un continent respectueux de son environnement, sur la base d'un développement durable et de l'énergie renouvelable. La réalisation de la transition écologique est donc non seulement une nécessité, mais aussi une source d'opportunités pour le développement économique de l'Afrique.

Concept très récent, la transition écologique renvoie à un ensemble de principes et pratiques visant à mettre en place un nouveau modèle économique et social de manière à répondre aux enjeux écologiques de la planète. Elle véhicule l'idée d'un changement de paradigme, d'une nouvelle éthique, d'un nouveau rapport de l'homme à la nature (République de France, 2013; Virlouvét, 2013; Bertrand, 2021; Fernandez Fernandez, 2018). Cette notion intègre la transition énergétique et implique l'évolution vers un système moins polluant, associé à des transformations des modes de vie, d'organisation et de production. (Kahn et al. 2019). En transformant le modèle économique et social actuel, la transition écologique permet ainsi de diminuer son impact environnemental.

En Afrique en général et dans les pays d'Afrique francophone en particulier, la transition écologique fait face à un défi considérable en termes de mobilisation de financements (Jong, 2021). Le mode financement actuel basé principalement sur les apports extérieurs a montré ses limites. Les promesses de financement des pays riches n'étant pas à la hauteur des montants annoncés. En 2009, lors de la COP15 à Copenhague, les pays développés s'étaient engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par an jusqu'en 2020 pour l'action climatique dans les Pays en Développement (PED). Formalisé lors de la COP16 à Cancún et réitéré lors de la Cop21 à Paris, cet objectif est loin d'être atteint. Selon les chiffres de l'OCDE(2021), le total des financements climatiques fournis et mobilisés par les pays développés en faveur des PED s'est élevé à 79.6 milliards USD en 2019 et l'Afrique n'a reçu que 25%.

Ces financements risquent de s'amenuiser davantage dans le contexte international actuel marqué par la crise sanitaire de Covid-19 et ses conséquences économiques désastreuses. Ce qui a soulevé le débat sur le financement de la transition écologique dans les pays africains en général et ceux d'Afrique francophone en particulier (AFD, 2021). Plusieurs options de financement sont dès lors proposées parmi lesquelles figure en bonne place le verdissement de la politique monétaire. Cette option est bien inscrite dans l'Accord de Paris qui stipule en son article 2b que "les pays doivent rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques" (CCNUCC<sup>1</sup>, 2015).

---

<sup>1</sup> Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

Depuis la déclaration de la présidente de la Banque Centrale Européenne(BCE), Christine Lagarde dans une interview dans le journal le Monde<sup>2</sup>, le 19 octobre 2020, le verdissement de la politique monétaire est de plus en plus envisagé dans de nombreux pays comme un levier de financement de la transition écologique. Cette déclaration a suscité un débat entre les défenseurs de la doctrine de « neutralité monétaire » et les partisans du verdissement de la politique monétaire(Coupey-Soubeyran, 2020). Malheureusement dans les PED où le problème de financement de la transition écologique se pose avec acuité, le débat semble encore tabou. C'est donc pour apporter une contribution à ce débat que nous nous proposons de mener une réflexion sur le rôle que peut jouer la politique monétaire dans la financement de la transition écologique dans les pays d'Afrique francophone. D'où notre interrogation: le verdissement de la politique monétaire est t-elle un levier de financement de la transition écologique?

La suite de notre travail s'organise comme suit. La prochaine section présente le fondement de la transition écologique et les débats théoriques subséquents. La troisième section quant à elle présente la cartographie des financements liés aux changements climatiques tandis que la quatrième section analyse la vulnérabilité des pays d'Afrique francophone face au choc climatique. La cinquième section présente les options de financement par la politique monétaire. Enfin, la sixième section conclue.

## **2. La transition écologique: fondement et débats théoriques sur les leviers de financement**

### **2.1. Le fondement de la transition écologique: la soutenabilité environnementale**

Avant l'apparition du concept de transition écologique, il y a eu celui de développement durable<sup>3</sup>. Ce dernier lui même découlant du rapport Bruntland en 1987 sur l'urgence de prévenir les risques environnementaux et sociaux auxquels sont exposées nos sociétés. Pour parvenir au développement durable, la communauté internationale a adopté en 2015 un Programme de développement durable à l'horizon 2030 encore appelé Agenda 2030 qui contient 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). La lutte contre les changements climatiques constituent l'ODD n° 13. Face aux enjeux environnementaux actuels, la transition écologique apparaît alors comme une réponse au réchauffement climatique.

Concept théorisé pour la première fois par Rob Hopkins (2010), enseignant anglais et initiateur du mouvement international des villes en transition, la transition écologique est une évolution vers un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux. L'idée étant qu'en assurant la transition écologique, il est possible de réduire les GES et de limiter les effets de changement climatique. La transition écologique est envisagée comme une transformation multiforme vers un mode de développement économique orienté dans le sens du développement

---

<sup>2</sup> <https://www.ecb.europa.eu/press/inter/date/2020/html/ecb.in201019~45f5cf8040.en.html>

<sup>3</sup> la Commission mondiale pour l'Environnement et le Développement de l'ONU formalise et popularise la notion de développement durable : "*Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins*".

durable c'est-à-dire un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Elle se décline alors en plusieurs leviers:

- La transition énergétique ou énergies vertes;
- La transition agro-alimentaire ou agriculture verte/ biologique;
- La transition industrielle, c'est à dire la production des biens plus durables (recyclables, avec une empreinte carbone moindre);
- Transport/mobilité durable ou d'éco-mobilité: auto-partage, covoiturage, bus électriques, vélos en libre service, etc
- Villes durables ou de « ville post-carbone ».

## 2.2. Le débat théorique sur le rôle de la politique monétaire dans le financement de la transition écologique

Tout comme le concept de transition écologique, le débat théorique sur le financement de la transition écologique est très actuel. Il s'est davantage intensifié depuis l'apparition de la Covid-19 et est polarisé entre les défenseurs de la doctrine de « neutralité monétaire » et les partisans du verdissement de la politique monétaire verte (Cuppey-Soubeyran, 2020; Weidmann, 2021; Villeroy de Galhau, 2021).

### ➤ la neutralité monétaire, un frein à la neutralité carbone

La neutralité monétaire est un principe défendu par les monétaristes et repose fondamentalement sur la croyance que les marchés constituent en eux-mêmes un mécanisme d'allocation optimale des ressources, que l'action publique viendrait fatalement perturber (Dalbard et Nguyen, 2018). Ce principe est le symbole de l'indépendance des Banques centrales dont le principal objectif est la lutte contre l'inflation. En d'autres termes, selon la neutralité monétaire, une augmentation (diminution) de la masse monétaire déterminera une augmentation (diminution) du prix des biens et services (Taylor, 2012). Le principe de la neutralité monétaire implique la neutralité de la banque centrale dans ses interventions sur le marché au risque d'induire les distorsions involontaires de prix qui seraient préjudiciables au fonctionnement des marchés. De ce point de vue, la banque centrale doit être neutre dans ses opérations achats de titres. Ses interventions doivent couvrir toutes les classes d'actifs et toutes les maturités sans aucune approche sélective. En d'autres termes, la banque centrale lors de ses opérations de refinancement des banques ne peut pas privilégier certains actifs (en l'occurrence, les plus « verts ») ou exclure certains dans les programmes d'achats d'actifs ou dans les collatéraux acceptés en garanties.

Ce principe de neutralité qui guide l'exécution des opérations de marché de la banque centrale est un frein à la neutralité carbone et par conséquent à la transition écologique (Cuppey-Soubeyran, 2020). Car en vertu de ce principe, la banque centrale ne peut pas discriminer entre titres écologiquement toxiques et titres écologiquement non toxiques (titres liés aux secteurs des énergies fossiles).

### ➤ la neutralité carbone, oui; la neutralité monétaire, non

L'abandon de la rhétorique de la neutralité de marché comme principe d'intervention de la banque centrale est une idée soutenue par les banquiers centraux<sup>4</sup> (Villeroy de Galhau, 2021) Pour

---

<sup>4</sup> A cet effet, une réunion a réuni du mercredi 2 au vendredi 4 juin 2021, le gotha des banquiers centraux pour examiner leur rôle dans la lutte contre le changement climatique. Les grands argentiers les plus puissants de la

ces derniers, les chocs dus au changement climatique sont potentiellement difficiles à gérer pour la banque centrale en raison de leur nature stagflationniste. Cette thèse est également défendue la théorie de « la tragédie des horizons », exposée en 2015 par l'ancien gouverneur de la banque centrale d'Angleterre, Mark Carney, pionnier de la monnaie verte (Carney, 2018). Selon ce dernier, la soutenabilité environnementale doit inscrite comme un objectif à part entière de la banque centrale. En d'autres termes, il s'agit de « verdir » la politique monétaire en s'assurant que les opérations de politique monétaire ne soient plus conduites indépendamment de l'empreinte carbone des bilans bancaires et des actifs pris comme collatéraux ou achetés par la banque centrale (Dufrêne et Grandjean, 2020; Villeroy de Galhau, 2021).

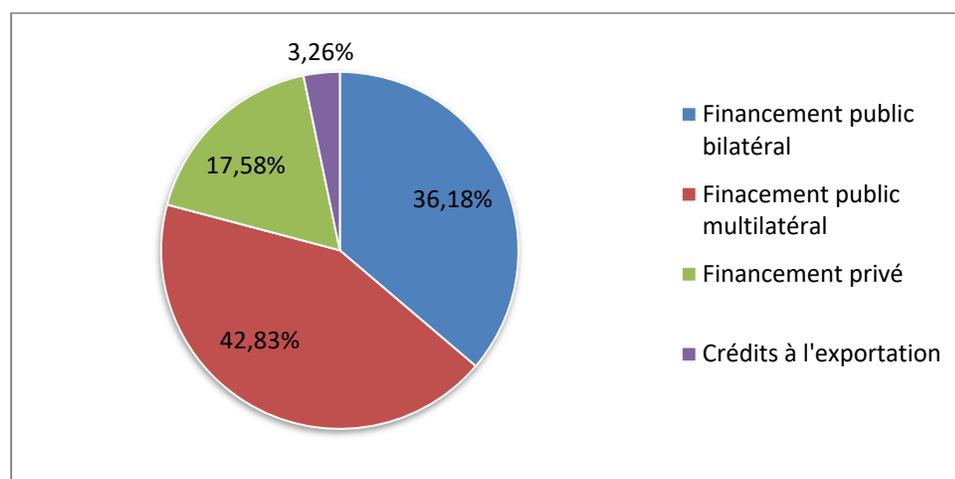
### 3. La cartographie des financement liés aux changements climatiques

Les financements liés aux changements climatiques peuvent être regroupés à travers plusieurs catégories: les financements publics bilatéraux, les financements publics multilatéraux, les financements privés et les crédits à l'exportation (Virilouvet, 2013; OCDE, 2021). Ces mécanismes opèrent selon divers instruments (dons, prêts, de prise de participation, gestion de risques, etc) et sont destinés soit, au financement de l'atténuation, soit au financement de l'adaptation, soit aux deux en même temps.

#### 3.1. Les mécanismes de financement actuels

Le financement public multilatéral constitue l'essentiel des financements liés aux changements climatiques. Les données récentes nous montre bien que ce type de financement représente 42,83% des financements liés au réchauffement climatique (Figure 1).

**Figure 1: Financement climatique fourni en 2019 (en milliards de dollars US)**



Source: l'auteur à partir des données de l'OCDE (2021)

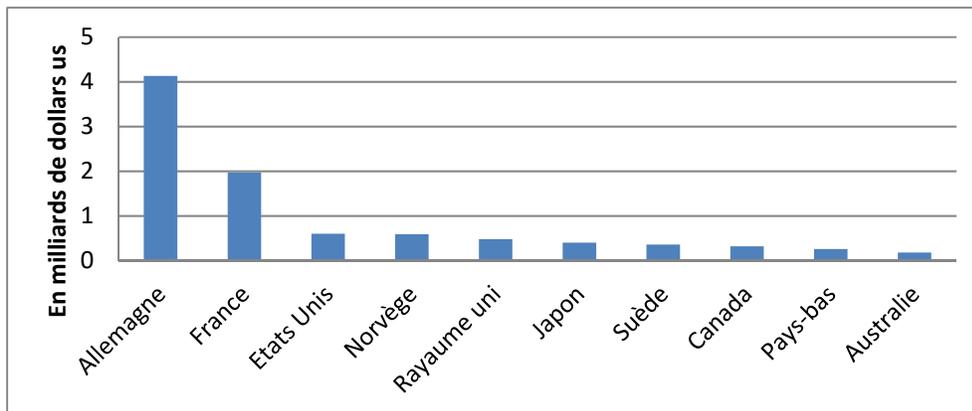
---

planète étaient présents : Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Jerome Powell, patron de la Réserve fédérale américaine, ou encore Yi Gang, gouverneur de la Banque centrale de Chine.

➤ **Le financement climatique public bilatéral**

Le financement bilatéral correspond aux engagements financiers publics (hors crédits à l'exportation) contractés par les pays développés à l'égard des PED en matière de climat. Ces engagements sont pris soit directement, soit par le truchement d'intermédiaires (ONG et société civile, réseaux, partenariats, universités et établissements de recherche, institutions privées sans but lucratif et autres voies bilatérales), soit encore moyennant l'affectation spéciale de crédits (extrabudgétaires) par des canaux multilatéraux (OCDE, 2021). C'est la deuxième source de financement lié aux changements climatiques. En 2019, il représente 36, 18%. Les principaux pays donateurs sont: L'Allemagne est de loin le principal contributeur (Figure 2).

**Figure 2: les principaux pays donateurs (2019)**

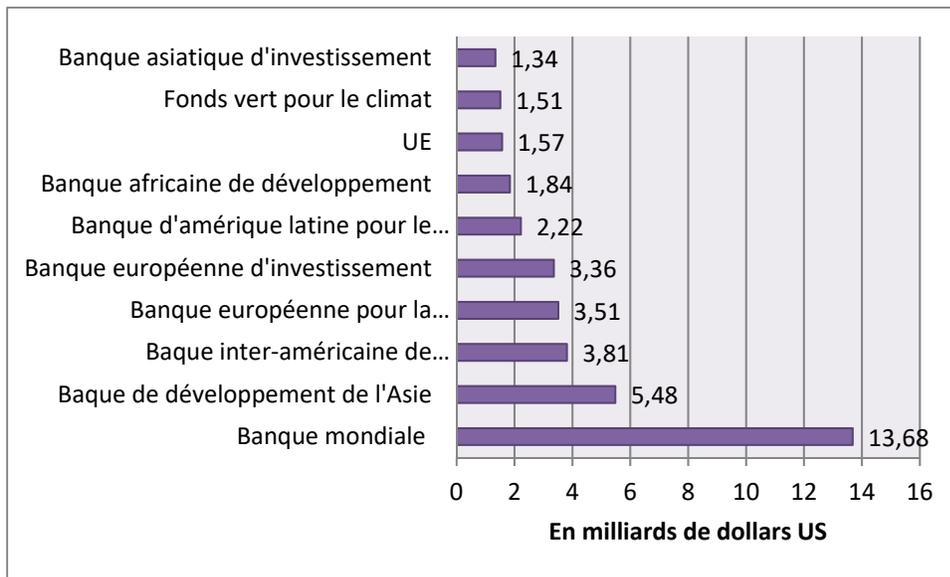


Source: l'auteur à partir des données de l'OCDE (2021).

➤ **Le financement climatique public multilatéral**

il s'agit principalement des financements climatiques fournis par les banques multilatérales de développement et les fonds multilatéraux pour le climat au profit des PED. On peut citer la banque mondiale, la banque asiatique de développement, la banque interaméricaine de développement, la banque européenne pour la reconstruction et le développement, la banque européenne d'investissement, la banque africaine de développement, le fonds vert pour le climat etc. La banque mondiale est le principal bailleur multilatéral. En 2019, elle a contribué à hauteur de près de 14 milliards de dollars US (Figure 3).

Le Fonds vert est le principal instrument multilatéral de financement des politiques climatiques pour les pays en développement. C'est l'un des instruments du mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). À ce titre, il contribue au financement des engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris.

**Figure 3: les principaux bailleurs multilatéraux (2019)**

Source: l'auteur à partir des données de l'OCDE (2021).

➤ **Les crédits à l'exportation liés au climat et bénéficiant d'un soutien public**

Il s'agit de l'aide financière liée aux échanges que les organismes de crédit à l'exportation des pays développés apportent aux projets à vocation climatique dans les PED.

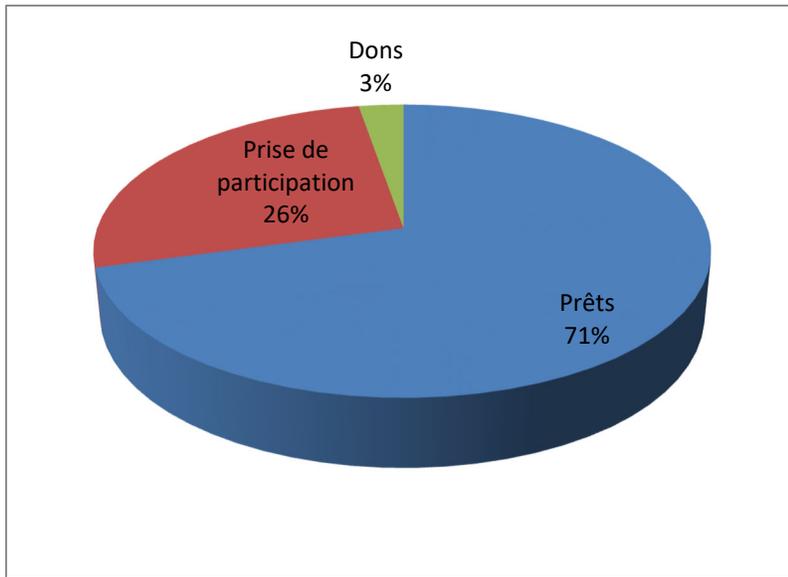
➤ **Les financements privés**

Il s'agit des financements mobilisés auprès de sources privées au titre de l'action pour le climat et attribuables aux pays développés: ils regroupent les financements mobilisés auprès de sources privées dans le cadre d'interventions publiques bilatérales et multilatérales afin de financer des activités climatiques dans les pays en développement et qui peuvent être attribués aux pays développés.

### 3.2. les instruments de financement utilisés

Les principaux instruments de financement utilisés pour la mobilisation des fonds varient selon le mécanisme de financement. Les prêts constituent le principal instrument du financement climatique public. Ils représentent 71% des financements publics en 2019 (Figure 4).

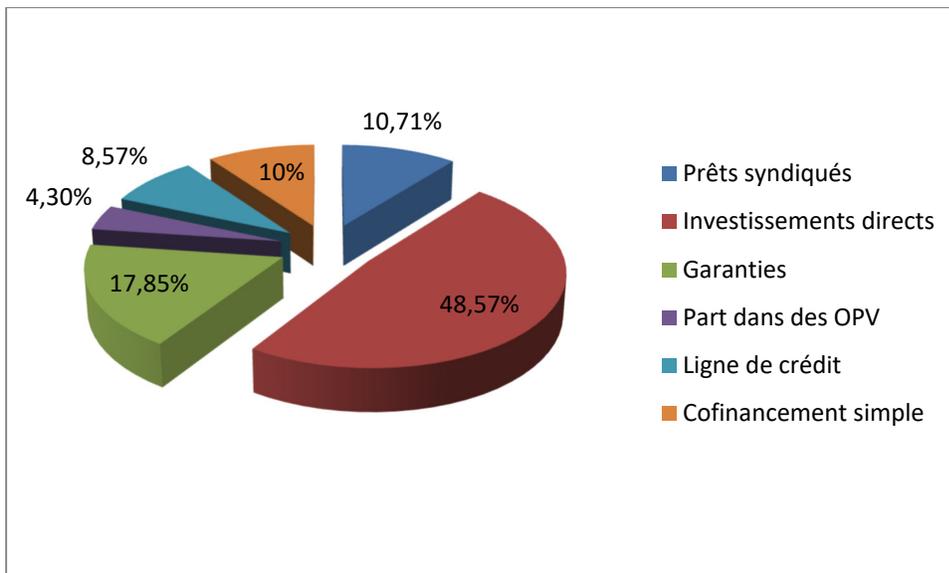
**Figure 4: financement climatique public par instruments (2019)**



Source: l'auteur à partir des données de l'OCDE (2021).

En ce concerne le financement privé, les investissements directs dans les entreprises et les projets constituent principal instrument et représentent 48,57% en 2019 (Figure 5).

**Figure 5: Financement climatique privé par instrument**

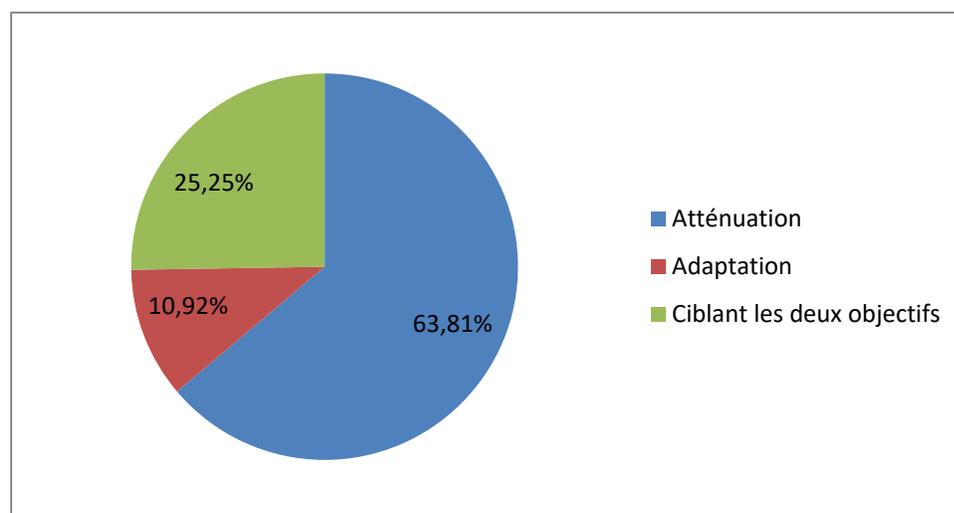


Source: l'auteur à partir des données de l'OCDE (2021).

### 3.3. Finalités des financements liés au changement climatique

Les financements liés aux changements climatiques sont généralement destinés soit, au financement de l'atténuation, soit au financement de l'adaptation, soit aux deux en même temps. Les financements à des fins de l'atténuation représentent toujours les deux tiers du financement climatique total fourni et mobilisé par les pays développés, grâce notamment au financement d'activités dans les secteurs de l'énergie et des transports (Figure 6).

**Figure 6: Répartition du financement climatique par thématique (2019)**



Source: l'auteur à partir des données de l'OCDE (2021)

## **4. L'Afrique francophone: une région vulnérable aux changements climatiques, mais pauvre en financement**

### **4.1. Cartographie de l'Afrique francophone**

Selon la définition du CERMF<sup>5</sup>, les pays francophones sont considérés comme l'ensemble des peuples ayant en commun la présence de la langue française dans leur vie quotidienne. Les pays africains francophones sont:

- les pays où le français standard est langue officielle (ou co-officielle) mais sans y être la langue maternelle d'une partie significative, au moins, de la population. Le français y joue le rôle de langue véhiculaire et unificatrice. Ce groupe comprend les 24 pays africains (hors Maghreb et Mauritanie);
- les pays où le français standard n'est pas la langue officielle, mais dans lesquels il est très largement utilisé dans la vie quotidienne (administration, affaires, presse écrite et presse en ligne, médias audiovisuels et système scolaire etc.). Ce groupe comprend l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie.

<sup>5</sup> Centre d'Etude et de Réflexion sur le Monde Francophone( <https://www.cermf.org/francophonie-definition>).

**Tableau 1: Pays africains francophones par région**

Afrique du Nord	Afrique de l'Est et Australe	Afrique centrale	Afrique de l'Ouest
Algérie Maroc Tunisie	Burundi Comores Djibouti Ile Maurice Madagascar Seychelles	Cameroun Congo Gabon Guinée équatoriale République centrafricaine République démocratique du Congo São Tomé-et-Príncipe Tchad	Bénin Burkina Faso Côte d'Ivoire Guinée Guinée-Bissau Mali Mauritanie Niger Sénégal Togo

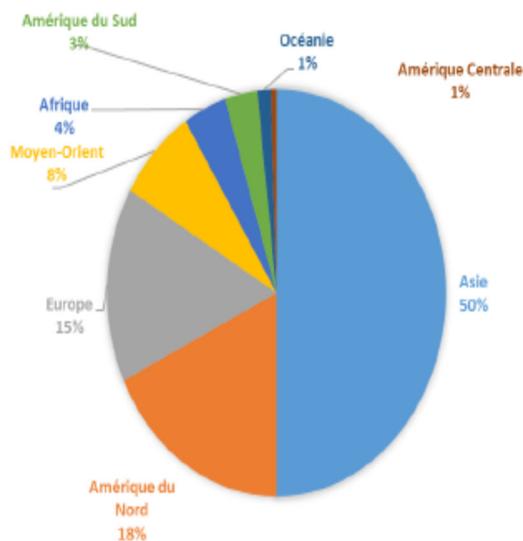
Source: Kouty (2022).

#### 4.2. Les effets des émissions de GES en Afrique francophone

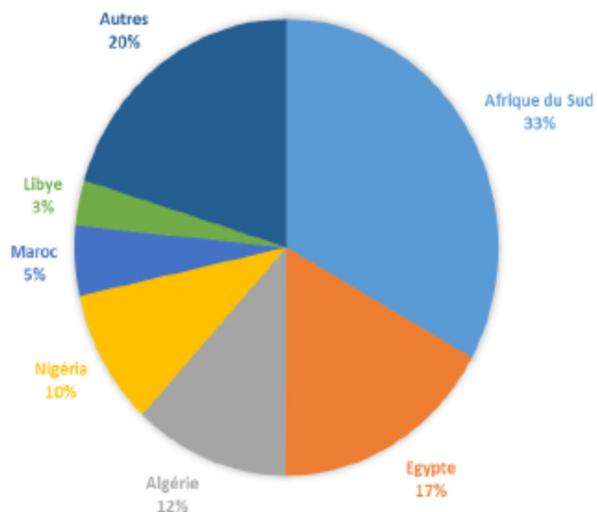
Alors que l'Afrique ne représente que 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, elle constitue l'une des régions la plus affectée par de nombreuses conséquences des changements climatiques. En Afrique francophone, l'Algérie (12%) et le Maroc (5%) sont les plus grands pollueurs avec respectivement 12% et 5% d'émission de GES (Figure 7).

**Figure 7. Les émissions des GES dans le monde**

Emissions de GES dans le monde (2019)



Emissions de GES africaines en 2019

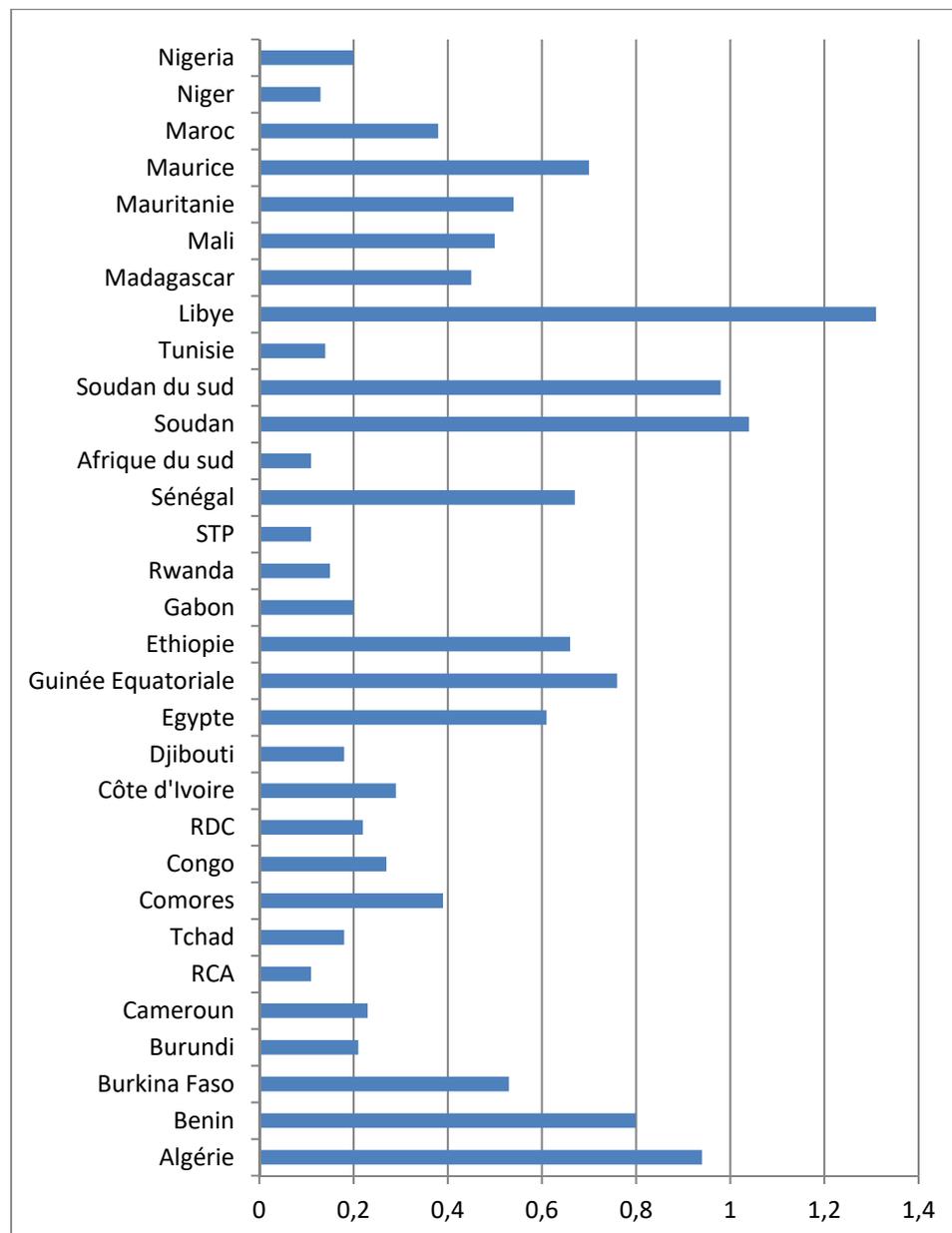


Source: The Global Carbon Project<sup>6</sup>

<sup>6</sup> Données accessibles sur el site, <https://www.globalcarbonproject.org>.

Malgré leur contribution marginale aux flux et surtout au stock de gaz à effet de serre les pays d'Afrique sont parmi les touchés par un rythme plus rapide du changement climatique. Plusieurs pays d'Afrique francophone vulnérables sont les plus affectés par les conséquences du réchauffement climatique. Selon l'étude de Kahn et al. (2019), ces derniers pourraient voir leur PIB par habitant s'effondrer de plus de 80% si rien n'est fait d'ici 2050. C'est le cas de l'Algérie, du Bénin, du Burkina Faso, de l'Égypte, de la Guinée Equatoriale, du Sénégal et de l'Île Maurice (Figure 8).

**Figure 8: Perte du PIB/habitant due au réchauffement climatique en Afrique**



Source: l'auteur à partir des données de Kahn et al.(2019).

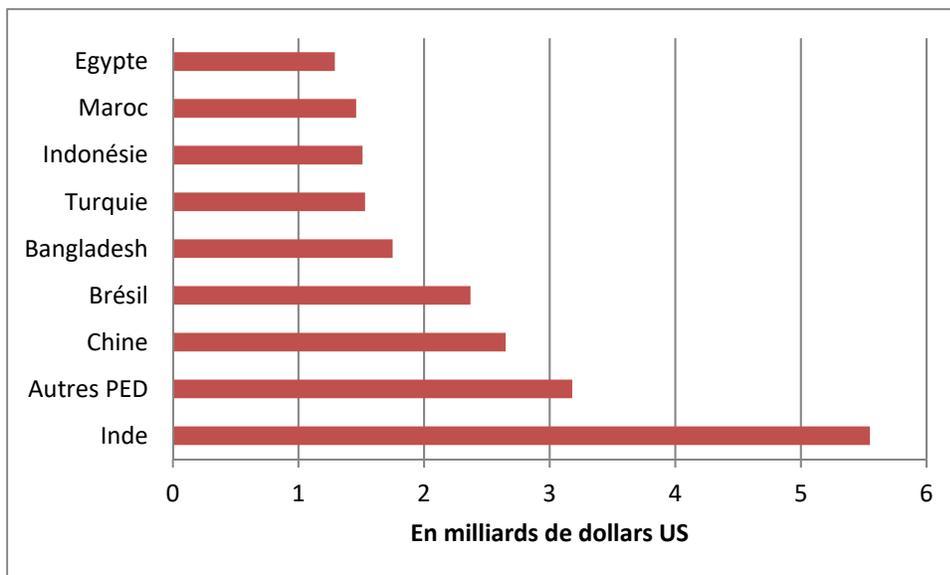
#### 4.3: L'Afrique francophone: parent pauvre des financements liés au changement climatique

Globalement, l'Afrique est exclue d'une grande partie des financements disponibles dans le cadre du changement climatique. Alors que les changements climatiques coûteraient environ 7 à 15 milliards de dollars par an au continent, elle ne reçoit que 26% des financements (OCDE, 2021); l'Afrique subsaharienne, ne recevrait que 5 % du financement climatique total (Hourcade et al., 2021; Timperley, 2021).

En 2019, le montant des obligations et des crédits certifiés verts émis en Afrique était de 2,7 milliards USD, concentrés dans 3 pays l'Afrique du Sud, le Nigéria et le Kenya.

En Afrique francophone, seuls l'Egypte et le Maroc bénéficient substantiellement des financements (Figure 9).

**Figure 9: principaux bénéficiaires (2019)**



Source: l'auteur, à partir des données de l' OCDE(2021).

### 5. Le verdissement de la politique monétaire: un levier de financement de la transition écologique en Afrique francophone

Bien avant la crise du COVID-19, de nombreux pays africains se heurtaient déjà à des difficultés pour accéder aux financements nécessaires pour la lutte contre le réchauffement climatique. La pandémie de Covid-19 a davantage réduit leur capacité de financement de ces pays et intensifié leurs vulnérabilités (Zeufack et al., 2020; Hooper et al., 2022). La politique monétaire est une option envisageable pour assurer la transition vers une économie bas carbone et freiner les impacts des changements climatiques. Plusieurs leviers d'action peuvent être adoptés par les banques centrales des pays d'Afrique francophone pour verdir leurs instruments de la politiques monétaire existants (Table 1).

**Table 1: Verdir les instruments de politique monétaire**

Options	Nuances des options	Instruments	Verdissement de l'instrument
<b>Vert clair</b>	MRO verts	Taux de refinancement	élevé pour les banques ayant un bilan à forte empreinte carbone
			faible pour les banques ayant un bilan à faible empreinte carbone
	TLTRO verts	Conditions de refinancement	élevé pour les banques qui prêtent aux entreprises à forte empreinte carbone
			Faibles pour les banques qui prêtent aux entreprises à faible empreinte carbone
	Collatéraux verts	Garantie	Actifs acceptés comme garanties limités aux actifs verts/les actifs bruns sont exclus
QE vert	Titres verts d'Etat/Entreprises	La banque centrale offre un rendement élevé aux obligations verts	
<b>Vert vif</b>		Monétisation	Monétiser une partie de la dépense publique par la banque centrale

Source: Coupey-Soubeyran (2020).

Il s'agit de verdir: le taux de refinancement, les conditions de refinancement, les garanties, les obligations. la monétisation. En d'autres termes, il est question de:

- Accorder les taux d'intérêt bas aux banques ayant un bilan à faible empreinte carbone;
- Bonifier les taux d'intérêt pour la banques qui prêtent aux entreprises à faible empreinte carbone (pour davantage inciter les banques à prêter aux PME);
- Etablir les critères d'éligibilité de façon à exclure les titres écologiquement toxiques, à commencer par ceux liés aux secteurs des énergies fossiles. A défaut, des décotes supplémentaires devraient s'appliquer pour rendre ces titres moins attractifs en termes de refinancement;
- sélectionner les obligations vertes (green bonds) au détriment des brunes lors de leurs achats d'actifs, dans le cadre des opérations de QE, de gestion de la politique monétaire ou d'investissement de leurs réserves;
- Monétiser une partie des dépenses d'investissements publics, c'est l'option exigeant le plus de changements sur le plan institutionnel, mais sans doute celle qui ferait le plus avancer la transition écologique.

## 6. Conclusion

En somme, l'urgence et l'ampleur des problèmes écologiques rendent nécessaire la transition vers un système moins polluant, associé à des transformations des modes de vie, d'organisation et de production. Cependant, en Afrique en général et en Afrique francophone en particulier, la transition écologique fait face à un défi majeur, celui de son financement. Dans un contexte mondial de plus en plus difficile, les sources de financement se raréfient. L'objet de cette étude était de susciter le débat sur le rôle que peut jouer la politique monétaire dans le financement de la transition écologique dans les pays d'Afrique francophone. Notre étude montre ainsi que la politique monétaire est une option envisageable pour assurer la transition vers une économie à bas carbone. Dans cette optique, plusieurs leviers d'action peuvent être adoptés par les banques centrales des pays d'Afrique francophone pour verdir leurs instruments de la politiques monétaire existants. Le verdissement de la politique monétaire comme levier de financement de la transition écologique est une option déjà adoptée par de nombreux pays et en particulier ceux du Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS, 2021). En Afrique francophone, seuls la BCEAO, la Banque de centrale de Maurice, la banque centrale de Seychelles et de la Tunisie sont membres de ce réseau.

## Bibliographie

- Agence Française de Développement AFD. 2021. «Enjeux climat: réussir la transition en Afrique. Des atouts structurels et politiques, des défis sociaux et financiers», Policy paper n°9, Paris, France.
- Bertrand, M. 2021. «La transition écologique et sociale pour un changement de paradigme de la politique européenne d'aide au développement à destination de l'Afrique», *Revue africaine sur les changements climatiques et les énergies renouvelables*, 2(1). Disponible sur <https://www.revues.scienceafrique.org/naaj/texte/bertrand2021/>, consulté le 10 février 2022.
- Carney, M. 2018. «A Transition in Thinking and Action», International Climate Risk Conference for Supervisors, De Nederlandsche Bank, 6 avril 2018, disponible sur <https://www.bankofengland.co.uk/-/media/boe/files/speech/2018/a-transition-in-thinking-and-action-speech-by-mark-carney.pdf>, consulté le 10 février 2022.
- CCNUCC. 2015. «L'Accord de Paris». Disponible <https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/l-accord-deparis/l-accord-de-paris>.
- Coupey-Soubeyran, J. 2020. «Comment la BCE peut (enfin) verdir sa politique monétaire», *The Conversation*, 16 décembre, disponible sur <https://theconversation.com/comment-la-bce-peut-enfin-verdir-sa-politique-monetaire-152117>, consulté le 20 octobre 2021.
- Dalbard, J. et B. Nguyen. 2018. «Le QE en pratique : que signifie la neutralité de marché ? », *Bloc-notes Eco*, n° 81, du 28 août, disponible sur: <https://blocnotesdeleco.banque-france.fr/billet-de-blog/le-qe-en-pratique-que-signifie-la-neutralite-de-marche>, consulté le 10 mars 2020.
- Dufrêne, N. et A. Grandjean. 2020. «Une monnaie écologique pour sauver la planète», Paris, Odile Jacob: 288

Fernandez Fernandez, E. 2018. «Penser autrement la propriété pour mettre en œuvre les transitions écologiques : regard sur les expériences latino-américaines», dans *Penser et mettre en œuvre les transitions écologiques*, sous la direction de Agathe Van Lang. Mare et martin: 11-30.

Hooper, E., V. Le Clainche, et C; Seitz, 2022. «L'endettement de l'Afrique subsaharienne», *Tresor-Eco*, 299 (Janvier): 1-12.

Hopkins R.. 2010. «Manuel de transition, de la dépendance du pétrole à la résilience locale», *Écosociété*: 10-216

Hourcade, J.C, Y. Glemarec, H. de Coninck, F. Bayat-Renoux, K. Ramakrishna, et A. Revi. 2021. «Scaling up climate finance in the context of Covid-19». *Green Climate Fund*: 1-22.

Jong, M. 2021. «Relance verte en Afrique : nos pays sont-ils prêts pour la transition écologique ?» *La Tribune*, 22 juillet 2021, disponible sur <https://afrique.latribune.fr/think-tank/tribunes/2021-07-22/relance-verte-en-afrique-nos-pays-sont-ils-prets-pour-la-transition-ecologique> 889172.html, consulté le 10 mars 2020.

Kahn, M.E., K., Ng. R. Mohaddes, H. Pesaran., M. Raissi et J-C. Yang. 2019. «Long-term macroeconomic effects of climate change: A cross-country analysis», *IMF working paper n° WP/19/215*:1-58.

Kouty, M. 2022. « La riposte économique contre la covid-19 en Afrique francophone : l'« espace politique » en question », *Revue internationale des francophonies*, 10 disponible sur <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1372>, consulté le 28 avril 2022.

OCDE. 2021. «Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés : Tendances agrégées mises à jour avec les données de 2019», Éditions OCDE, Paris:3-23.

République de France .2013.«Le Livre Blanc pour le financement de la transition écologique, direction générale du trésor», Commissariat général au développement durable, novembre.

Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS). 2021. «Rapport annuel 2020».

Taylor, J. B. 2012. «Monetary policy rules work and discretion doesn't : A tale of two eras», *Journal of Money, Credit and Banking*, 44(6):1017–1032.

Timperley, J. 2021. «The broken \$100-billion promise of climate finance and how to fix it», *Nature*, du 20 octobre, disponible sur <https://www.nature.com/articles/d41586-021-02846>, consulté le 20 février 2022.

Villeroy de Galhau, F. 2021. «Le rôle des banques centrales dans le verdissement de l'économie», discours lors de la 5ème édition des rencontres dédiées au Climat et à la finance durable, Banque de France, Paris.

Virlouvet, G. 2013. «Financer la transition écologique et énergétique», les éditions des Journaux officiels, France.

Weidmann, J. 2021. «What role should central banks play in combating climate change? », dans *Remarques à la conférence ILF Green Banking and Green Central Banking: What are the right concepts?*, Goethe University Frankfurt, 25 January 2021.

Zeufack, A., C. Calderon, G. Kambou, C. Djiofack et M. Kubota. 2020. *Africa's Pulse*, 21(avril), Banque mondiale, Washington DC.